

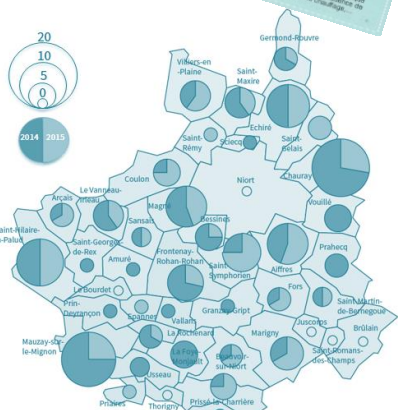
## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS CAN

# PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le PIG de la CAN a comme objectif de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé en Deux-Sèvres et de favoriser l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.



Brochure de communication



Localisation des dossiers déposés 2014/2015



Avant travaux



Après travaux

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

- Commanditaire : CA du Niortais
- Durée du marché : 2014-2017
- Sous-traitants : ADIL, CRER & ergothérapeutes

### LES ATTENDUS ET OBJECTIFS

Ce dispositif s'adresse aux ménages aux ressources modestes et très modestes : primo-accédants, familles, personnes âgées ou handicapées... (Cf. plafond de ressources ANAH)

Il concerne des propriétés principales ou des logements mis en location.

Les travaux éligibles correspondent aux axes prioritaires identifiés par l'ANAH

- **La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé** (électricité, charpente, assainissement...);
- **La lutte contre la précarité énergétique** (isolation, menuiserie, chauffage...);
- **L'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie** (SdB, wc, monte escalier...);
- **Le développement d'une offre locative de qualité et abordable** (aides aux travaux des propriétaires bailleurs avec conventionnement des loyers).

Il participe à l'amélioration des logements, au soutien à l'accession à la propriété dans l'ancien et à la résorption de la vacance.

### LES ÉTAPES DE LA MISSION

Notre mission est d'accompagner les particuliers au niveau administratif, financier et technique.

Après vérification de l'éligibilité du ménage par l'ADIL et la réalisation de l'étude d'orientation énergétique du CRER, nous réalisons lors d'une visite et d'échanges réguliers :

- la vérification des devis ;
- la constitution du dossier administratif ;
- la réalisation du plan de financement ;
- la demande de paiement et versement des aides après travaux.

### LES RÉSULTATS OBTENUS

**2015** → 85 dossiers déposés  
**2016 prévisionnel** → 92 dossiers

En 2015 77% des logements ont atteint après travaux une étiquette énergétique supérieure ou égale à C.

→ Des factures d'énergie largement diminuées

Dossiers propriétaires bailleurs

→ Une majorité de dossiers très dégradés engagés

**Enquête de satisfaction CAN :**

→ 100% des ménages accompagnés jugent l'accompagnement SOLiHA utile et les explications claires.

→ 67% des ménages n'auraient pas réalisé les travaux sans les subventions.

### EXEMPLE PLAN DE FINANCEMENT

#### Propriétaires occupants :

▪ **Précarité énergétique** (habiter mieux) :  
**16 000 € TTC** Coût moyen de travaux (bouquet travaux chaudière et menuiseries)  
**65%** Taux de subvention moyen

▪ **Maintien à domicile :**  
**12 000 € TTC** Coût moyen de travaux  
**65%** Taux de subvention moyen

▪ **Dégradé :**  
**60 000 € TTC** Coût moyen de travaux  
**40 %** Taux de subvention moyen

▪ **Travaux mixtes :**  
**12 000 € TTC** Coût moyen de travaux  
**65%** Taux de subvention moyen

#### Propriétaires bailleurs :

**100 000 € TTC** Coût moyen de travaux  
**35 %** Taux de subvention moyen